

## **Compte rendu du Conseil Municipal du mercredi 23 avril 2014**

**Présents** : Mmes, Mrs Nathalie RICARD, Joseline COURNEDE, Michel MAROT, André GILES, Claude CONQUET, Evelyne CONQUET, Catherine LACAZE, Jérôme POUZERGUES, Patrick TOULET, Christophe DARIO, Olivier VIALETTE.

**Secrétaire de séance** : Olivier VIALETTE

### **1/ Vote du budget primitif 2014 :**

Voté à l'unanimité.

Voir tableau ci-contre

#### **Attribution de subventions**

FNACA	50 €
FC FONTANES LALBENQUE	100 €
OGEC ST JOSEPH	450 €
OGEC STE THERESE	1350 €
SOCIETE CHASSE	200 €

Voté à l'unanimité.

### **2/ Indemnités du receveur municipal :**

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'attribuer à Madame Michèle BELVEZE, Receveur, le taux maximum de l'indemnité de Conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983 pris en application des dispositions de l'article 97 de la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 et du décret n° 82-979 du 19 novembre 1982.

- de lui octroyer l'indemnité allouée à l'occasion de la confection des documents budgétaires fixée par arrêté du 16 décembre 1983.

Voté à l'unanimité.

### **3/ Devis Lac de la Pouzeraque :**

Trois devis proposés : MOLES, BES et CONDUCHE.

C'est le devis de la SARL CONDUCHE qui a été retenu. Un rendez-vous sera pris pour le côté visuel et esthétique des travaux (demande de sablage des pierres) avec Sylvain CONDUCHE.

### **4/ Voirie 2014 :**

Voirie communale : travaux sur le Chemin de la Vallée et sur le chemin de Pech petit pour un montant de 6907,56€.

Voirie intercommunale : travaux sur la route des peupliers et sur la route de Beuzac pour un montant de 9413,68€ (y compris lac de la Pouzeraque). Les travaux sur le carrefour de la Pouzeraque sont reportés (cause travaux du lac).

## **5/ Répartitions aux commissions communautaires :**

COMMISSION VOIRIE - ENVIRONNEMENT	GILES André
COMMISSION INFRASTRUCTURE - URBANISME-SCOT	MAROT Michel
COMMISSION TOURISME - ECONOMIE	COURNEDE Joseline
COMMISSION ENFANCE - PETITE ENFANCE - JEUNESSE	LACAZE Catherine
COMMISSION CULTURE – COMMUNICATION VIE ASSOCIATIVE	RICARD Nathalie
SICTOM MARCHES SUD QUERCY	CONQUET Evelyne, titulaire
	CONQUET Claude, titulaire
	COURNEDE Joseline, suppléante
	LACAZE Catherine, suppléante

## **6/ Demande d'installation d'un salon de coiffure ambulant**

Une autorisation a été donnée à Mme DEHANDTSCHUTTER pour installer son salon de coiffure ambulant sur la place de la salle des fêtes

## **7/ Urbanisme**

Un certificat d'urbanisme a été déposé pour un projet de construction de maison individuelle en bois de 150 m<sup>2</sup> au lieu-dit « Mas de Not ». Un courrier sera envoyé à la DDT pour respect de l'article 1 : «La construction sera étudiée de façon à maintenir le caractère et la cohérence du lieu ; conformément aux maisons locales, elle reprendra une implantation respectueuse de la topographie et en relation avec l'espace public ».

## **8/ Extension salle des fêtes / création salle intergénérationnelle**

L'appel d'offre est en attente. Une réunion va être organisée avec l'architecte et le technicien afin d'avoir des explications supplémentaires concernant le chauffage de la salle actuelle.

## **9/ SDIS de Lalbenque**

Le Préfet du Lot, dans son courrier en date du 15 janvier dernier, informe les communes que conformément à la loi, les contributions au SDIS sont des charges communales.

## **10/ Questions diverses**

- **Cérémonie du 8 mai** : Dépôt de gerbe à 11h30 au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur à la salle des fêtes.
- **Déroulement du « mai »** : **samedi 17 et dimanche 18 mai** à 14h30 pour les élus  
Un repas communal aura lieu le 8 juin.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 23h45.